

# Calendrier Formations 2017

Association de Jeunesse  
et d'Éducation Populaire

# BAFA - BAFD

D e v e n e z  
Animateur - Directeur  
en Accueils Collectifs de Mineurs



Depuis 1959, l'ATC forme  
plus de 1600 stagiaires par an.  
Disposant de l'agrément national,  
**elle est ouverte à TOUS.**



Association Touristique des Cheminots  
01 55 26 94 34 - [www.atc-cdf.fr](http://www.atc-cdf.fr)

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

Je m'inscris librement et volontairement à un stage organisé par l'ATC. Je m'engage à respecter les valeurs de l'Association (laïcité, non représentation politique et syndicale) ainsi que la loi française. Le projet éducatif est en ligne sur [www.atc-cdf.fr](http://www.atc-cdf.fr)

## TARIFS

Sont compris dans le tarif : les frais de pension, les frais pédagogiques et la documentation pédagogique.

**Le voyage du domicile au lieu du stage est à la charge du candidat.**

Pour certains stages en internat, l'ATC met à disposition un car à la gare SNCF pour rejoindre la structure d'accueil si elle n'est pas desservie par des lignes régulières.

## PAIEMENT DES SESSIONS

Le règlement s'effectue en deux versements :  
 ■ un acompte de 180 € à l'inscription par chèque à l'ordre de l'ATC (ou en espèces uniquement lors de l'inscription sur place)

■ le solde est à régler 3 semaines avant le début de la session.

L'ATC se réserve le droit de ne pas inscrire le stagiaire sur le procès verbal si ce dernier n'a pas réglé la totalité de la session.

Si le candidat ne se présente pas sur le lieu de déroulement de la session, sans s'être préalablement désisté, ou avoir demandé son report sur une autre session, le montant total de la session restera acquis à l'ATC. Il en sera de même si le candidat quitte la session, quel qu'en soit le motif, y compris médical.

## DÉSISTEMENT OU INDISPONIBILITÉ

En cas de désistement, un montant de 50 € sera retenu pour frais d'inscription et de dossier. En cas d'indisponibilité du candidat, il pourra se reporter sans frais sur une autre session, sous réserve d'avoir informé le service formation avant le début de la session.

## CONVOCACTION

Une lettre indiquant les moyens d'accès et la liste du matériel à emporter est envoyée 15 jours avant l'ouverture de la session.

## CONDITION PHYSIQUE

Vous devez vous présenter en bonne condition physique.

### Maladie

Les frais sont à la charge du participant. Les sommes engagées par l'ATC, si elles ne sont pas réglées sur place par le candidat, seront réclamées à la famille au retour de la session.

### Accident (pendant le temps de session)

Une assurance souscrite par l'ATC couvre en partie les frais occasionnés par un accident en complément des organismes sociaux concernés (Sécurité Sociale et Mutuelle), selon les modalités exposées dans la convocation.

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA SESSION

Les stagiaires sont tenus d'être présents pendant toute la durée de la session. Il est indispensable d'être sur place à l'heure exacte d'ouverture indiquée et aucun départ anticipé ne sera possible. L'ATC ne peut pas être tenue responsable pour vol.

## ANNULATION

Une session peut être annulée par l'ATC, si l'effectif ne permet pas d'assurer un fonctionnement normal de la session. Dans ce cas, la deuxième session que le stagiaire aura demandée lors de son inscription lui sera proposée.

Les conditions de participation complètes sur notre site [www.atc-cdf.fr](http://www.atc-cdf.fr)



# CALENDRIER DES SESSIONS BAFA

## Sessions de formation générale

**HIVER 2017**

REF	DATES	LIEUX	
FF1	04/02/17 au 11/02/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite Paris 13) - Demi-pension	430 €
FF2	11/02/17 au 18/02/17	LE BOURGET (Gare RER) - Demi-pension	430 €
FF3	11/02/17 au 18/02/17	MONTDIDIER - Internat	520 €
FF4	12/02/17 au 19/02/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite Paris 13) - Demi-pension	430 €

## Sessions d'approfondissement et de qualification

REF	DATES	LIEUX & THÈMES	
AF1	06/02/17 au 11/02/17	PARIS - Demi-pension Petite enfance	350 €
AF2	11/02/17 au 16/02/17	ARGENTIÈRE – CHAMONIX - Internat Animation des séjours de neige	490 €
AF3	13/02/17 au 19/02/17	PARIS - Demi-pension Suivi sanitaire PSC-1	440 €
AF4	13/02/17 au 18/02/17	MONTDIDIER - Internat Grands jeux et journées à thème	430 €
AF5	27/02/17 au 04/03/17	PARIS - Demi-pension Accueil de loisirs et périscolaire	350 €

## Sessions de formation générale

**PRINTEMPS 2017**

REF	DATES	LIEUX	
FA1	01/04/17 au 08/04/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €
FA2	01/04/17 au 08/04/17	TOULOUSE - Demi-pension	350 €
FA3	01/04/17 au 08/04/17	AGDE - Internat	520 €
FA4	08/04/17 au 15/04/17	MARSEILLE - Demi-pension	350 €
FA5	08/04/17 au 15/04/17	LE BOURGET (Gare RER) - Demi-pension	430 €
FA6	08/04/17 au 15/04/17	CAMARET - Internat	480 €
FA7	09/04/17 au 16/04/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €
FA8	15/04/17 au 22/04/17	BORDEAUX - Demi-pension	350 €
FA9	15/04/17 au 22/04/17	CANNES - Internat	480 €
FA10	22/04/17 au 29/04/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €

## Sessions d'approfondissement et de qualification

REF	DATES	LIEUX & THÈMES	
AA1	03/04/17 au 08/04/17	PARIS - Externat* Activités manuelles	350 €
AA2	03/04/17 au 08/04/17	PARIS - Externat* Activités musicales et sonores	320 €
QA1	08/04/17 au 15/04/17	AGDE - Internat Qualification Surveillant de Baignade	590 €
AA3	10/04/17 au 16/04/17	AGDE - Internat Suivi sanitaire PSC-1	480 €
AA4	10/04/17 au 15/04/17	PARIS - Externat* Petite enfance	330 €
AA5	17/04/17 au 22/04/17	PORNICHET - Internat Séjour de vacances	390 €

\*Sans demi-pension

# CALENDRIER DES SESSIONS BAFA

## Sessions de formation générale

**JUIN 2017**

REF	DATES	LIEUX	
FJ1	17/06/17 au 24/06/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €
FJ2	26/06/17 au 03/07/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €

## Sessions d'approfondissement et de qualification

REF	DATES	LIEUX & THÈMES	
AJ1	03/06/17 au 08/06/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension Petite enfance	350 €
AJ2	10/06/17 au 15/06/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension Activités manuelles	350 €
QJ1	24/06/17 au 01/07/17	AGDE - Internat Qualification Surveillant de Baignade	590 €
AJ3	24/06/17 au 29/06/17	PARIS - Demi-pension Contes et activités d'expression	350 €

## Sessions de formation générale

**JUILLET 2017**

REF	DATES	LIEUX	
FE1	04/07/17 au 11/07/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €
FE2	13/07/17 au 20/07/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €
FE3	15/07/17 au 22/07/17	FONT D'URLE - Internat	520 €
FE4	22/07/17 au 29/07/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €

## Sessions d'approfondissement et de qualification

REF	DATES	LIEUX & THÈMES	
AE1	08/07/17 au 14/07/17	PARIS - Demi-pension Suivi sanitaire PSC-1	440 €
AE2	08/07/17 au 13/07/17	SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP - Internat Jeux de plein air	450 €
AE3	17/07/17 au 22/07/17	PARIS - Demi-pension Petite enfance	350 €
AE4	24/07/17 au 29/07/17	PARIS - Demi-pension Animer et découvrir Paris	350 €



# CALENDRIER DES SESSIONS BAFA

## Sessions de formation générale

AOÛT 2017

REF	DATES	LIEUX	
FK1	29/07/17 au 05/08/17	ARGENTIÈRE – CHAMONIX - Internat	520 €
FK2	01/08/17 au 08/08/17	PARIS - Externat*	395 €
FK3	10/08/17 au 17/08/17	PARIS - Externat*	395 €
FK4	19/08/17 au 26/08/17	ÉTRETAT - Internat	480 €
FK5	26/08/17 au 02/09/17	PARIS - Externat*	395 €

## Sessions d'approfondissement et de qualification

REF	DATES	LIEUX & THÈMES	
AK1	07/08/17 au 12/08/17	ARGENTIÈRE – CHAMONIX - Internat Jeux de plein air	520 €
AK2	19/08/17 au 24/08/17	PARIS - Externat* Public préado-ado	330 €
AK3	19/08/17 au 24/08/17	PARIS - Externat* Petite enfance	330 €
QK1	19/08/17 au 26/08/17	AGDE - Internat Qualification Surveillant de Baignade	590 €
AK4	24/08/17 au 29/08/17	PORNICHET - Internat Activités de bord de mer	390 €
AK5	28/08/17 au 02/09/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension Fêtes et spectacles	350 €
AK6	28/08/17 au 02/09/17	ÉTRETAT - Internat Séjours itinérants	390 €

## Session de formation générale

SEPTEMBRE 2017

REF	DATES	LIEUX	
FS1	04/09/17 au 11/09/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €

## Sessions d'approfondissement et de qualification

REF	DATES	LIEUX & THÈMES	
AS1	04/09/17 au 09/09/17	PARIS - Demi-pension Animer et découvrir Paris	350 €
AS2	16/09/17 au 21/09/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension Accueil de loisirs et périscolaire	350 €

## Session de formation générale

OCTOBRE 2017

REF	DATES	LIEUX	
FO1	02/10/17 au 09/10/17	PARIS - Demi-pension	430 €

## Session d'approfondissement et de qualification

REF	DATES	LIEUX	
AO1	15/10/17 au 20/10/17	PARIS - Demi-pension Ateliers loisirs créatifs	370 €

\*Sans demi-pension

# CALENDRIER DES SESSIONS BAFA

## Sessions de formation générale

**TOUSSAINT 2017**

REF	DATES	LIEUX	
FT1	21/10/17 au 28/10/17	MONTDIDIER - Internat	520 €
FT2	21/10/17 au 28/10/17	AGDE - Internat	520 €
FT3	21/10/17 au 28/10/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €
FT4	29/10/17 au 05/11/17	IVRY-SUR-SEINE (Limite PARIS 13) - Demi-pension	430 €

## Sessions d'approfondissement et de qualification

REF	DATES	LIEUX & THÈMES	
QT1	21/10/17 au 28/10/17	AGDE - Internat Qualification Surveillant de Baignade	590 €
AT1	21/10/17 au 27/10/17	PARIS - Demi-pension Suivi sanitaire PSC-1	440 €
AT2	21/10/17 au 27/10/17	BORDEAUX - Demi-pension Jeux de plein air	300 €
AT3	21/10/17 au 27/10/17	MARSEILLE - Demi-pension Grands jeux et journées à thème	400 €
AT4	28/10/17 au 02/11/17	PARIS - Demi-pension Accueil de loisirs et periscolaire	350 €
AT6	30/10/17 au 04/11/17	MONTDIDIER - Internat Petite enfance	430 €

## Session de formation générale

**DÉCEMBRE 2017**

REF	DATES	LIEUX	
FD1	04/12/17 au 11/12/17	PARIS - Externat*	395 €

## Session de formation générale

**NOËL 2017**

REF	DATES	LIEUX	
FD2	23/12/17 au 31/12/17	PARIS - Externat* (Sans le 25/12)	395 €

## Sessions d'approfondissement et de qualification

REF	DATES	LIEUX & THÈMES	
AD1	26/12/17 au 31/12/17	MONTDIDIER - Internat Fêtes et spectacles	430 €
AD2	26/12/17 au 31/12/17	PARIS - Externat* Activités manuelles	350 €
AD3	02/01/18 au 07/01/18	PARIS - Externat* Petite enfance	330 €

\*Sans demi-pension



# CALENDRIER DES SESSIONS BAFD

## Sessions de formation générale

REF	DATES	LIEUX	
DF1	06/03/17 au 16/03/17	PARIS - Demi-pension	(Sans les 11 et 12/03) 490 €
DF2	01/04/17 au 09/04/17	PARIS - Demi-pension	490 €
DF3	22/05/17 au 30/05/17	PARIS - Demi-pension	490 €
DF4	10/06/17 au 18/06/17	PARIS - Demi-pension	490 €
DF5	11/09/17 au 19/09/17	PARIS - Demi-pension	490 €
DF6	21/10/17 au 29/10/17	MONTDIDIER - Internat	550 €
DF7	06/11/17 au 16/11/17	PARIS - Demi-pension	(Sans les 11 et 12/11) 490 €

## Sessions de perfectionnement

REF	DATES	LIEUX	
DP1	20/03/17 au 25/03/17	PARIS - Demi-pension	360 €
DP2	15/05/17 au 20/05/17	PARIS - Demi-pension	360 €
DP3	03/06/17 au 08/06/17	PARIS - Demi-pension	360 €
DP4	01/07/17 au 06/07/17	PARIS - Demi-pension	360 €
DP5	28/08/17 au 02/09/17	PARIS 10 - Externat*	345 €
DP6	27/11/17 au 02/12/17	PARIS - Demi-pension	360 €

\*Sans demi-pension

# OBJECTIFS DES SESSIONS DE FORMATION

## BAFA

La formation du stagiaire repose sur les dispositions de l'article 9 de l'arrêté du 15 juillet 2015 :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.



## BAFD

Un accueil collectif de mineurs, dans sa dimension sociétale, est une structure dans laquelle le directeur conçoit, avec son équipe, un projet pédagogique qu'il met en œuvre en référence au projet éducatif de l'organisme. Il doit, conformément à l'article 25 de l'arrêté du 15 juillet 2015 :

- élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps ;
- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- développer les partenariats et la communication.

# INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS



## ATTENTION

Pour suivre une formation BAFA ou BAFD, vous devez vous inscrire au préalable sur le site du Ministère de la Jeunesse.

Connectez-vous sur [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd) et suivez la procédure indiquée. Cette démarche est obligatoire.

Pour vous inscrire, vous devez avoir une adresse électronique, qui deviendra votre identifiant, valable durant toute votre formation.

**Vous nous communiquerez le numéro d'inscription qui vous sera attribué sur la fiche d'inscription.**



Retrouvez sur notre site Internet

[www.atc-cdf.fr](http://www.atc-cdf.fr)



- Toutes les conditions et formalités d'inscription
- Les étapes à suivre pour obtenir le BAFA et le BAFD
- Le contenu de nos approfondissements et de nos qualifications
- Le Projet éducatif de l'ATC service formation
- L'inscription en ligne
- **LES AIDES FINANCIERES AUX FORMATIONS BAFA-BAFD**
- Des conseils pour chercher un stage pratique

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Approfondissement

#### Animation des séjours de neige

Présenter un certificat médical autorisant la pratique de l'activité.

Les remontées mécaniques et les transferts de l'établissement d'accueil à la station de ski sont compris dans le tarif. La location des chaussures et des skis de piste est à la charge des candidats : **environ 50 €** pour la semaine.

### Qualification

#### Surveillant de Baignade en ACM

Le candidat doit fournir :

- Une copie de son PSC-1.
- Un certificat médical de moins de trois mois portant la mention « *apte à la natation et au sauvetage aquatique* ».
- Une attestation établie par un maître nageur certifiant que le candidat est capable de nager 200 m nage libre, départ plongé.



Références des sessions que je choisis (*lieu et dates*) :

Choix prioritaire : .....

2<sup>o</sup> choix : .....

**IMPORTANT : inscrivez-vous au préalable sur le site : [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)**

Numéro d'inscription Jeunesse et Sport :         -

Mme  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : .....

Adresse complète (*en lettres capitales*) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

Téléphone de la personne à joindre en cas d'urgence (*obligatoire pour les mineurs*) : .....

Téléphone professionnel des parents (*obligatoire pour les mineurs*) : .....

E-mail : .....



Photo  
récente  
à coller

**ENFANT D'AGENT SNCF :**  (*joindre la copie du Pass Carmillon*)

Situation professionnelle :  salarié  lycéen  étudiant  en formation  sans emploi

Repas :  sans porc  contre-indications médicales (*joindre obligatoirement un certificat*) .....

Je certifie avoir lu les conditions de participation et m'engage à les respecter.

Je suis conscient(e) qu'une condamnation mentionnée à l'article I. 227-7 du CASF ne me permet pas d'encadrer des mineurs.

Je certifie les renseignements fournis exacts et confirme l'inscription à un stage organisé par l'ATC.

**SIGNATURE DU STAGIAIRE**

(*et des représentants légaux pour les stagiaires mineurs*)  
précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

**DATE :** .....

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES CANDIDATS MINEURS

Je soussigné(e), père, mère, tuteur légal \*, autorise ..... à s'inscrire à la session de formation, à participer à toutes les activités organisées pendant le temps de la formation, à sortir du lieu de stage en dehors des temps de formation uniquement avec la permission du responsable de session et à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du stage. J'autorise également l'ATC à prendre, en cas d'urgence, à ma place, toutes décisions utiles si, de l'avis du médecin, une intervention chirurgicale ou des soins médicaux devaient être pratiqués. Je m'engage à rembourser les frais occasionnés par une maladie ou un accident survenus au cours de la session.

\* Rayer la mention inutile

Signature du responsable :

- Pour les stagiaires (BAFA/BAFD) en approfondissement, en qualification ou en perfectionnement remplir le tableau ci-dessous :

STAGES SUIVIS	DATES	ORGANISMES
Session de formation générale		
Stage pratique 1		
Stage pratique 2		

- Pour les stagiaires inscrits en approfondissement BAFA, et qualification BAFA.

Merci de fournir les copies des certificats de stage de base et pratique imprimés depuis votre compte.

- Pour les stagiaires inscrits en BAFD.

**Base :** merci de faire parvenir la photocopie de votre BAFA ou de votre dérogation ainsi que la copie de votre carte d'identité.

**Perfectionnement :** merci de nous faire parvenir les photocopies de vos stages validés.

## PAIEMENT DES FRAIS DE SESSION

- Je m'engage à vous adresser le solde des frais de session 3 semaines avant le 1<sup>er</sup> jour de la session.
- J'ai sollicité une prise en charge des frais de session :

Montant pris en charge : .....

Nom et adresse de l'établissement payeur : .....

### VOUS DEVEZ RETOURNER

cette fiche d'inscription à

**ATC Centrale de réservations - Service Formation**  
**9 rue du Château Landon - 75010 Paris**

en joignant obligatoirement :

- Un acompte de 180 € à l'ordre de l'ATC.
- Une photographie récente à coller ou agraffer à cette fiche.
- 1 enveloppe format 22 x 11 (enveloppe rectangle),  
affranchie au tarif urgent 20 gr et libellée à votre nom et adresse complète.
- 1 enveloppe format 23 x 16 (format A5), affranchie au tarif urgent 50 gr  
et libellée à votre nom et adresse complète.

J'ai connu l'ATC par l'intermédiaire de : .....

Je souhaite faire connaître les formations à des personnes de mon entourage

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

# CONTENUS DES SESSIONS D'APPROFONDISSEMENT BAF A

## ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE

Cette session vous permettra de mieux appréhender et prendre en compte les fonctions des animateurs dans le cadre des accueils périscolaires. En effet, il sera question de l'aménagement des lieux de vie, des relations privilégiées avec les parents et les enseignants, des projets annuels à mettre en place.

## ACTIVITÉS MANUELLES

Des ateliers d'activités manuelles permettent aux animateurs d'accompagner des enfants et des adolescents dans une recherche d'expression et de création : expérimenter des matières et des supports, manipuler des outils et jouer avec les surfaces, les formes et les structures, laisser libre cours à l'imagination créative de l'enfant.

## ACTIVITÉS MUSICALES ET SONORES

Durant la formation, divers ateliers seront proposés aux animateurs pour accompagner les enfants et les adolescents dans une recherche d'expression et de création : création d'instruments et conception d'activités musicales et sonores tout en s'adaptant aux différentes tranches d'âges.

## ACTIVITÉS DE BORD DE MER

Les stagiaires apprendront à utiliser toutes les ressources et possibilité qu'offrent l'eau et le bord de mer : jeux et découverte du rivage (faune et flore). La prise en compte de l'environnement dans un séjour de vacances permettra aux stagiaires d'intégrer des projets d'animation, d'apporter des idées pour la conception d'activités liées à l'environnement maritime.

## ANIMATION DES SÉJOURS DE NEIGE

Conditions d'inscription : voir page 8

Niveau requis : savoir descendre une piste verte et prendre un téléski. Même si des temps sont prévus pour la pratique effective du ski, cette session n'est pas un stage de ski, mais doit permettre d'assurer l'animation des enfants et des adolescents pendant leurs vacances à la neige. La formation aborde les aspects de l'accompagnement du ski de loisirs, les jeux de neige, la découverte du milieu montagnard, les activités d'intérieur, la vie quotidienne, la sécurité et la réglementation.

## ANIMER ET DÉCOUVRIR PARIS

Cette session organisée en ville aura pour objectif d'aider l'animateur à faire découvrir à des jeunes la richesse d'une région et de ses patrimoines. Les stagiaires détermineront en début de session les monuments et les lieux qu'ils voudront découvrir et apprendront au travers de leur propre expérience des techniques permettant de donner aux jeunes l'envie de développer leur curiosité et leur sens critique. Ces visites seront un support pour valoriser la création et l'expression.

## ATELIERS LOISIRS CRÉATIFS

Des ateliers d'activités manuelles permettent aux animateurs d'accompagner des enfants et des adolescents dans une recherche d'expression et de création : expérimenter des matières et des supports, manipuler des outils et jouer avec les surfaces, les formes et les structures, en laissant libre cours à l'imagination créative de l'enfant.

## CONTES ET ACTIVITÉS D'EXPRESSION

Cet approfondissement va permettre aux animateurs de savoir mener des activités contées et d'expression grâce à différents temps : découverte des multiples animations autour du conte et de l'expression, mise en place d'un projet d'activité d'expression et réflexion sur la place du conte en fonction des différentes tranches d'âge.

## FÊTES ET SPECTACLES

Temps forts d'un ACM, ces moments festifs marquent les souvenirs des enfants. La fête et le spectacle ne sont pas uniquement des temps conviviaux mais aussi des temps d'expérimentation de nouvelles techniques. Il s'agira pour les animateurs de les accompagner mais aussi de savoir préparer et réaliser de tels projets.

## GRANDS JEUX ET JOURNÉES À THÈME

La formation met l'accent sur l'importance de l'activité ludique pour le développement de l'enfant. Elle propose aux stagiaires différentes sortes de jeux en fonction des groupes d'âges. Vous serez sollicités pour inventer, créer, animer.

## JEUX DE PLEIN AIR

La formation met l'accent sur l'importance de l'activité ludique pour le développement de l'enfant. Elle propose aux stagiaires différentes sortes de jeux en fonction des groupes d'âges (Jeux, Grands jeux, Jeux de Pleine nature) : jeux d'opposition, de confrontation, de plateau... Vous serez sollicités pour inventer, créer et animer.

## PETITE ENFANCE

L'animation de séjours de vacances ou d'accueils de loisirs maternels nécessite des connaissances théoriques et des techniques spécifiques aux 3-6 ans : jeux et activités, rythmes de vie et besoins, capacités et centres d'intérêt, vie quotidienne.

## PUBLIC PRÉADO-ADO

Cette session aura pour objectif d'aider les animateurs à appréhender les 11-17 ans et mieux comprendre les spécificités de la tranche d'âge : attentes, besoins, choix des activités, projets de jeunes... Cette session permettra aux stagiaires de mieux comprendre ce public et de leur apporter la dimension éducative indispensable dans un accueil collectif.

## QUALIFICATION SURVEILLANT DE BAIGNADE

Conditions d'inscription : voir page 8

Au travers de cette préparation, les stagiaires apprendront à organiser une baignade, animer des jeux aquatiques et assurer la sécurité des enfants. C'est un entraînement physique intensif qui exige des stagiaires une bonne maîtrise de la natation.

## SÉJOURS ITINÉRANTS

Le stage s'articulera autour de l'organisation de mini-camps : préparation des repas, installation du campement, couchage sous tente, activités de plein air. Cette session permettra aux stagiaires de mieux appréhender la logistique du camping.

## SÉJOUR DE VACANCES

Cette session permettra de mieux appréhender et prendre en compte les fonctions des animateurs en séjour de vacances. L'animation en séjour de vacances nécessite des connaissances théoriques et des connaissances spécifiques : jeux et activités, vie quotidienne, rythme de vie et besoins, découverte et plaisir, gestion de la collectivité.

## SUIVI SANITAIRE, FORMATION AUX PREMIERS SECOURS (PSC-1)

L'objectif de cette session est de cerner la fonction d'assistant sanitaire : sensibilisation aux questions d'hygiène et de santé, gestion de l'infirmier, relations avec l'enfant, problèmes affectifs en collectivité. L'acquisition des connaissances nécessaires pour intervenir dans un cas d'urgence permettra de passer l'attestation de Prévention et Secours Civiques n° 1 (PSC-1) qui sera délivrée en fin de session.



Association de Jeunesse  
et d'Éducation Populaire

[www.atc-cdf.fr](http://www.atc-cdf.fr)



## Centrale de réservation

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30

ATC Service Formation  
9, rue Château-Landon – 75010 Paris

**01 55 26 94 34**  
**contact@atc-cdf.fr**  
Fax : 01 58 20 51 24

SIRET : 77567835201282 – APE : 8559A